



8 jours

Randonnée entre montagne et désert

Ce programme convient particulièrement bien aux personnes accompagnées d'enfants qui effectueront la randonnée à **dos d'âne**, de **mule** ou de **dromadaire**. Les amateurs de nature apprécieront particulièrement les contrastes et la proximité « **mer - montagne - désert** ».

Randonnée

Montagnes

Désert

Voyage avec des enfants

Difficulté: ●●●○○ 3/5

Confort: ●●○○○ 2/5

Tarif par personne pour ce voyage privatisé pour moi et mes amis / ma famille

Inclus

- ✓ Le programme tel que décrit
- ✓ Les transferts et déplacements
- ✓ Les droits d'entrée dans les sites et musées mentionnés
- ✓ Tous les logements
- ✓ Le matériel de bivouac : tente berbère à logement multiple, matelas, couvertures
- ✓ Tous les repas
- ✓ L'eau minérale en bouteille à volonté (sauf à l'hôtel)
- ✓ Les services de guide, ânier, muletier, chamelier, chauffeur et cuisinier
- ✓ Le port des bagages par des ânes, des mules, des dromadaires et les voitures
- ✓ Les autorisations obligatoires requises
- ✓ Les taxes de séjour, la TVA et les frais administratifs
- ✓ L'assistance de l'agence 24h/24

Non inclus

- ✗ L'aérien international et domestique
- ✗ Les taxes d'aéroport & visas
- ✗ Les dépenses d'ordre personnel
- ✗ Les boissons
- ✗ Les pourboires
- ✗ L'assurance voyage & l'assistance
- ✗ Tout ce qui n'est pas indiqué dans « Inclusions »

Itinéraire



Jour 1: Bienvenue à Djerba !

Jour 2: Douiret et marche vers Chenini

Jour 3: Marche vers Guermessa puis arrivée à Zamour

Jour 4: Marche vers Toujane et route pour Matmata

Jour 5: Tamezret, Zraoua l'Ancienne et entrée dans le désert

Jour 6: Dans le Sahara

Jour 7: Sortie du désert et retour à Djerba

Jour 8: Bon voyage !

Jour 1 : Bienvenue à Djerba !



Accueil à l'aéroport de **Djerba** et transfert dans un caravansérail ou dans une maison d'hôtes.

Dîner et nuit.

Emplacements

 Djerba

Repas et hébergement

 Dîner - Sur le lieu d'hébergement ou au restaurant

 Hébergement - Caravansérail ou maison d'hôtes

Jour 2 : Douiret et marche vers Chenini



Après le petit-déjeuner, route pour **Douiret** et découverte à pied avec un guide de l'ancien village berbère abandonné.

Déjeuner à Douiret.

Après-midi, départ pour la **traversée à pied de Douiret à Chenini**, village berbère toujours habité, avec le guide et un **âne pour le portage des enfants**.

Temps de marche : environ 4 heures

Dîner et nuit dans une ancienne grotte à Chenini.

Emplacements

-  Djerba
-  150km - ⌚ 2h 30m
-  Douiret
-  0km - ⌚ 4h
-  Chenini

Repas et hébergement

-  Petit déjeuner - Caravansérail ou maison d'hôtes
-  Déjeuner - Restaurant
-  Dîner - Dans une ancienne grotte
-  Hébergement - Dans une ancienne grotte

Jour 3 : Marche vers Guermessa puis arrivée à Zamour



Après le petit-déjeuner, départ vers le ksar citadelle de **Guermessa**, autre village berbère abandonné que l'on atteint après environ 4h de marche sur les **sentiers des montagnes du Dahar** dominant la **plaine de la Jeffara** aux paysages d'une **grandiose beauté**.

Temps de marche : environ 4 heures

Déjeuner casse-croûte en route.

À Guermessa, on rejoint la voiture pour se rendre à **Zamour**.

Dîner et nuit dans un caravansérail.

Emplacements

-  Chenini
-  0km - ⌚ 4h
-  Guermessa
-  40km - ⌚ 1h
-  Zamour

Repas et hébergement

-  Petit déjeuner - Dans une ancienne grotte
-  Déjeuner - Pique-nique
-  Dîner - Caravansérail
-  Hébergement - Caravansérail

Jour 4 : Marche vers Toujane et route pour Matmata



Ce matin, départ avec notre guide et sa mule pour **Toujane** où l'on arrive après environ 5h de marche sur un sentier pierreux serpentant parmi des **jessour et des oliveraies**.

Temps de marche : environ 5 heures

Déjeuner casse-croûte en route.

À Toujane, on rejoint le chauffeur qui nous emmène à **Matmata**.

Dîner et nuit dans un **troglodyte**.

Emplacements

-  Zamour
-  0km - ⌚ 5h
-  Toujane
-  40km - ⌚ 1h
-  Matmata

Repas et hébergement

-  Petit déjeuner - Caravansérail
-  Déjeuner - Pique-nique
-  Dîner - Troglodyte
-  Hébergement - Troglodyte

Jour 5 : Tamezret, Zraoua l'Ancienne et entrée dans le désert



Départ en voiture pour le village de **Tamezret** où nous sommes accueillis par un habitant qui nous invite à découvrir son très particulier village avant de nous rendre à **Zraoua l'Ancienne** par une belle piste s'étirant sur environ 8 km.

Casse-croûte à Zraoua où nous rejoint la voiture pour nous rendre à **Douz**, appelée la *Porte du Désert*, que nous franchissons en direction du **Sahara** après avoir visité le **musée du Sahara** (env. 45 min) consacré à l'organisation de la vie des Nomades au désert.

Rencontre avec les **chameliers et leurs dromadaires**, prise de contact, formation et **départ de la caravane**.

Dîner et nuit en bivouac sous **tentes berbères** dressées autour d'un **feu de palmes**.

Emplacements

📍 Matmata

🚗 15km - ⌚ 30m

📍 Tamezret

🚗 90km - ⌚ 1h 15m

📍 Douz

0km - ⌚ 0h

📍 Désert

Repas et hébergement

☕ Petit déjeuner - Troglodyte

🍴 Déjeuner - Pique-nique

🍷 Dîner - Bivouac en tentes berbères

🛖 Hébergement - Bivouac en tentes berbères

Jour 6 : Dans le Sahara



Petit déjeuner saharien et départ de notre caravane constituée d'un cuisinier d'un guide/chamelier et de ses dromadaires. Déjeuner entre les dunes.

Dîner et nuit en bivouac.

Emplacements

 Désert

Repas et hébergement

 Petit déjeuner - Bivouac en tentes berbères

 Déjeuner - Pique-nique

 Dîner - Bivouac en tentes berbères

 Hébergement - Bivouac en tentes berbères

Jour 7 : Sortie du désert et retour à Djerba



Petit déjeuner et levée du camp. Progression de notre caravane en amorçant le retour vers Douz.

À Douz, déjeuner avec le chauffeur arrivé à notre rencontre.

Retour vers **Djerba**.

Installation à l'hôtel ou dans une maison d'hôtes. Dîner et nuit.

Emplacements

📍 Désert

0km - ⌚ 0h

📍 Douz

🚗 210km - ⌚ 4h

📍 Djerba

Repas et hébergement

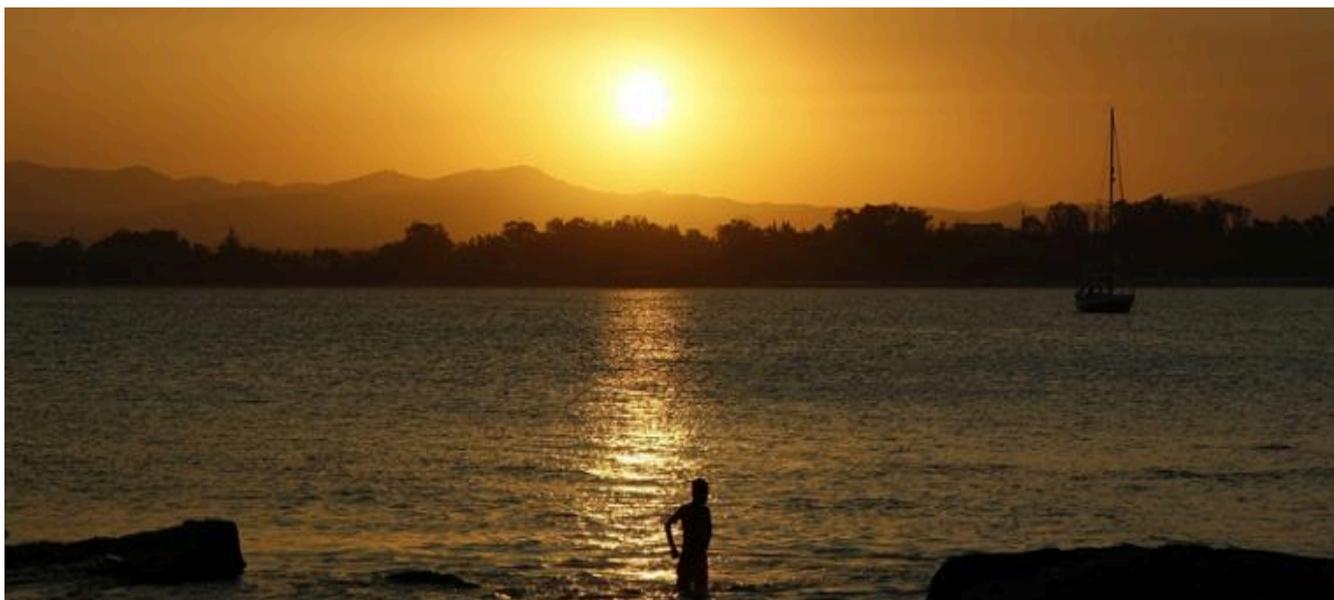
☕ Petit déjeuner - Bivouac en tentes berbères

🍴 Déjeuner - Restaurant

🍷 Dîner - Sur le lieu d'hébergement ou au restaurant

🏠 Hébergement - Hôtel ou maison d'hôtes

Jour 8 : Bon voyage !



Petit-déjeuner et transfert à l'aéroport de Djerba, assistance à l'enregistrement.

Possibilité de prolongation sur demande.

Emplacements

 Djerba

Repas et hébergement

 Petit déjeuner - Hôtel ou maison d'hôtes

Informations complémentaires

Modalités de réservation

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA**

ASSISTANCE.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.